

Contournement autoroutier d'Arles

Groupe de travail « hydraulique » séance n°1 du 17 juillet 2012

Note de synthèse

1. Liste des participants	1
2. Présentation générale.....	2
3. Synthèse des échanges	2
4. Relevés de décisions et prochaines échéances	4

1. LISTE DES PARTICIPANTS

CHATZOPOULOS Magalie, DDTM 13	CABIBEL Marc, SAFER
JAUBERT Stéphane, DDTM 13	LAUGIER Albert, ASSPB
APFFEL Céline, Sous préfecture d'Arles	QUAIX Gérard, CIV de Raphèle
LAUGIER Arielle, Ville d'Arles	BREYSSE Claude, CIQ de Pont de Crau
MARTIN Aline, Ville d'Arles	ROUZIES Rémy, CIQ de Pont de Crau
MASSON Jean-Luc, Ville d'Arles / SYMADREM	BLANC Philippe, DREAL PACA
MARTIN Anne-Laure, SYMADREM	VERQUERRE Arnaud, CETE Méditerranée
GAUTIER Jean-Pierre, SYMADREM	DELGADO José-Luis, CETE Méditerranée
ROLLIN Olivier, SMGAS	PERICHON Blandine, Nicaya Conseil
MACE Christelle, Chambre d'Agriculture	KANTE Eloïse, Nicaya Conseil
BOESCH Caroline, SYMCRAU	

Excusés : GRANIE Marie (Parc Naturel Régional de Camargue), FABRE Nadia (DREAL PACA), POUCHOULOU Patrick (Ville d'Arles), ORELLE Béatrice (Conseil Général 13), Ville de Saint-Martin-de-Crau.

2. PRESENTATION GENERALE

En introduction de cette première séance de travail, la DREAL présente :

- Le cadre et l'avancement général du projet de contournement autoroutier d'Arles
- La démarche de concertation continue à travers la mobilisation de différents groupes de travail
- La démarche de travail engagée sur la thématique hydraulique

Les différents points abordés dans le cadre de l'ordre du jour de la séance de travail du groupe « hydraulique » sont les suivants :

- Rappels sur le projet
 - Présentation générale
 - Bilan de la concertation L300-2 de juin 2011
 - Processus de travail engagé
- Contexte général
- Connaissances hydrauliques partagées
- Processus et calendrier

3. SYNTHESE DES ECHANGES

A la suite de cette présentation, des échanges ont eu lieu avec les participants.

- La DREAL rappelle que le groupe de travail « hydraulique » s'intéressera essentiellement à l'impact du contournement autoroutier sur l'écoulement du Rhône et le risque d'inondation. Les questions d'hydraulique agricole (assainissement pluvial routier, rétablissement des réseaux d'irrigation et d'assainissement agricoles) seront abordées dans le groupe de travail « agriculture et foncier agricole ».
- Les participants rappellent qu'il y a deux facteurs distincts à prendre en compte dans le risque inondation : les crues du Rhône et les ruissellements pluvieux, notamment ceux qui coulent depuis les Alpilles sur la Crau..
- Il paraît important d'assurer une transversalité entre le groupe « hydraulique » et le groupe « agriculture » notamment concernant la question de l'évacuation des

eaux en cas d'inondation puisque le ressuyage des terres est principalement assuré par les réseaux agricoles. La DREAL confirme ce principe de transversalité entre les groupes.

- ❑ Il est rappelé également la nécessité d'aborder la question de l'hydraulique agricole par secteur géographique.
- ❑ Le SYMADREM propose d'associer les Amis des Marais du Vigueirat et l'Association Assèchement des Marais d'Arles au groupe de travail, compte tenu du rôle assurés par ces gestionnaires d'espaces dans l'écoulement des crues. Le SYMADREM conviera par ailleurs la DREAL (STI – UMO – Maître d'Ouvrage du projet de contournement autoroutier d'Arles) aux instances de suivi de ses études et travaux.
- ❑ **Les études prises en compte à ce stade pour l'étude du projet**
 - L'étude de calage constitue l'étude de référence pour le projet.
 - Le Pré-schéma de gestion des inondations du Rhône aval, qui précède le Plan Rhône.
 - Le CETE Méditerranée est demandeur d'une liste exhaustive des études qui ont déjà été réalisées sur le secteur.
- ❑ **PPRI et Plan Rhône**
 - La question est posée de la cohérence entre les règles du PPRI et la doctrine du Plan Rhône.
 - Le SYMADREM fait part des contraintes administratives qui pèsent sur la réalisation des ouvrages prévus au Plan Rhône (contraintes qui se sont alourdies avec le Grenelle de l'Environnement), si bien que l'hypothèse d'un achèvement des travaux en question pour 2020 au moment de la mise en service de l'autoroute est peut-être à ré-envisager.
- ❑ **Transparence hydraulique de la voie ferrée et de l'actuel RN113**
 - L'importance de la transparence hydraulique de la voie ferrée et la RN113 est soulignée.
 - La voie ferrée offre une transparence hydraulique a priori supérieure à celle de la RN 113 : les passages SNCF sont dimensionnés à 2m de haut. Certains sont condamnés. Ils pourraient être rétablis si nécessaires.
 - La transparence de la future autoroute devra être adaptée aux enjeux hydrauliques du secteur. La DREAL interroge les acteurs pour savoir si des études ou modélisation des écoulements des ruissellements pluviaux sur la zone ont été ou seront réalisés. A défaut, une étude spécifique devra éventuellement être menée et une démarche engagée pour définir les principaux enjeux de ce secteur extérieur au PPRI.

- Certains ruisseaux sont à prendre en compte plus particulièrement car ils débouchent dans les marais : St Hippolyte, le ruisseau de la route de Bellombre, etc.
- L'entretien au droit des buses a été évoqué afin de le prendre en compte. Les travaux de nettoyage permettent l'amélioration de l'évacuation.

❑ Profil en long du viaduc sur le Rhône

- Le gabarit prévu respecte les tirants d'air nécessaires à la navigation fluvio-maritime. Il n'est par ailleurs pas prévu d'appui entre la berge rive gauche et le chenal de navigation.
- Le gabarit sous l'ouvrage au niveau des crêtes de digue est suffisant pour la circulation des engins de chantier (point vu avec le SYMADREM, en revanche les niveaux de crête de digues restent à être vérifiés).
- Le viaduc est prévu pour enjamber le Rhône de digue à digue en assurant une transparence totale.

❑ Franchissement des canaux

- Un gabarit de 4,5m sera à respecter sous les ouvrages de franchissement des canaux (du Vigueirat et d'Arles à Bouc) pour la piste cyclable qui longera ces cours d'eau.

4. RELEVES DE DECISIONS ET PROCHAINES ECHEANCES

Une réunion est à prévoir entre le SYMADREM et le CETE Méditerranée. Elle permettra de faire le point sur l'ensemble des études qui ont été faites.

Pour la prochaine séance de travail :

- ❑ L'ordre du jour de la prochaine séance comportera les études et travaux en cours portés par d'autres maîtrises d'ouvrage, ce qui permettra d'approfondir le partage des connaissances et expériences. Le SYMADREM et le Parc Naturel Régional de Camargue présenteront les études et travaux qu'ils conduisent sur le territoire.
- ❑ La 2^{ème} séance du **groupe hydraulique aura lieu le 19 septembre à 14h** à la Maison des Associations (Arles).